

LE TROMPE L'ŒIL DU BUDGET 2008 : Dans une logique de démantèlement des statuts

Le gouvernement fait grand cas d'une priorité vers le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'occasion de la présentation du projet de loi de finances 2008. L'augmentation annoncée ne correspond en fait qu'à une très modeste évolution des moyens de formation et de recherche publique

La décomposition donne :

- 1, 286 milliards de crédits pour la Mission Interministérielle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (MIREs) (dont 130 millions de crédits supplémentaires pour l'ANR), soit une augmentation de 5,8 %
- 455 millions de « dépenses fiscales (dont 390 pour le Crédit Impôt-Recherche)
- 60 millions pour le financement d'Oséo (qu'il est prévu de fusionner avec l'AIL).

Pour l'Enseignement Supérieur, le ministère assigne deux priorités :

- accompagner la loi LRU (381 M€) : quelques mesures pour les personnels (19 M€) notamment pour des repyramidages aboutissant à la disparition de personnels de catégories B et C, et l'essentiel pour l'immobilier (329 M€ dont 207 pour les grands travaux, mais c'est encore très loin des besoins de sécurité estimés en 2005 à 1,9 milliards d'euros).
- Réussite des étudiants : 137 M€ ce qui reste très insuffisant ; donc simplement 40 M€ pour lutter contre l'échec... autant que pour l'exonération de l'impôt pour les étudiants salariés ! 88 M€ pour les bourses, hébergement et handicapés.

Pour la recherche, 443 M€ vont au privé, dont une part majeure de crédit impôt-recherche, sans contrepartie des entreprises.

Les financements sur projets ANR, Oséo sont accrus. La recherche de base publique bénéficie de moins de 10 % des crédits supplémentaires, de moins de 5 % pour le financement des labos.

Le fait majeur, totalement inédit et contraire aux engagements antérieurs, est le refus de création de tout emploi public statutaire quel qu'en soit la nature (chercheurs, enseignants-chercheurs, autres enseignants, ingénieurs, techniciens, administratifs).

C'est dramatique pour l'enseignement supérieur et la recherche. Cela donne la mesure de l'hypocrisie des déclarations quant aux objectifs d'amélioration de l'encadrement et du suivi des étudiants, de l'innovation pédagogique. Quant au potentiel de recherche, il se trouve fragilisé.

Ce budget s'inscrit dans la logique de démantèlement de la fonction publique annoncée par Nicolas Sarkozy à Nantes ; il obscurcit les perspectives d'insertion dans des activités scientifiques des nouvelles générations qu'il conviendrait pourtant d'encourager fortement.

Le SNESUP mettra tout en œuvre pour rassembler les universitaires, les étudiants, les citoyens, pour à la fois contester les logiques à l'œuvre tant dans ce projet de budget que dans la loi "libertés et responsabilités des universités", du 10 août 2007, et faire entendre les besoins et des propositions pour une authentique et indispensable dynamique des formations supérieures et de la recherche.

VOTE CNU

VOTEZ, FAITES VOTER POUR LES LISTES SNESUP-FSU

Les votes doivent arriver avant le **16 octobre à midi**
En cas de problème, **intervenir auprès des présidents
d'université et nous avertir.**

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

MANIFESTER PARTOUT EN FRANCE

**pour dire NON AUX FRANCHISES MEDICALES
avec la plupart des centrales syndicales.
A Paris, au gymnase Japy à 14 heures.**

EXTRAIT COMMUNIQUE INTERSYNDICAL

Le projet de budget 2008 que vient de présenter le gouvernement est dans la droite ligne des orientations politiques de la campagne électorale. Les organisations syndicales dénoncent ce budget qui, notamment via les nombreuses suppressions d'emplois, déstabilise la fonction publique. Les organisations syndicales sont en désaccord avec la répartition de cet effort. Notamment elles alerteront les personnels sur le fait qu'il n'y aura aucune création d'emplois statutaires en 2008 contrairement à ce qui s'est passé les dernières années. De surcroît on procédera à des suppressions d'emplois dans les catégories B et C via les transformations d'emplois. Seuls seront créés des emplois précaires. Cette augmentation annoncée s'appuie en grande partie sur le crédit d'impôt recherche (+ 400 millions). Les organisations syndicales rappellent qu'elles sont très critiques par rapport au CIR dont l'efficacité pour relancer la recherche dans les PME et PMI est loin d'être démontrée.

UNEF, UNSA (Sup-Recherche, SNPTES, A&I), FSU (SNEP, SNESUP, SNCS, SNASUB, SNTAP), CGT (FERCSUP, SNTRS, UNCROUS, UGICT), Solidaires (SUD recherche EPST, SUD étudiant, SUD éducation)